

# La fiscalité et la comptabilité au Brésil

## Programme

### Les taxes sur les sociétés

- La distinction entre société résidente et société étrangère
- Les régimes fiscaux
- Le taux standard :
  - Le taux d'imposition pour les sociétés étrangères
  - La taxation des plus-values
  - Les déductions et les crédits d'impôt
  - Les autres taxes sur les sociétés
  - Le montant des impôts et des cotisations obligatoires

### Comparaison internationale de la fiscalité des entreprises

- Nombre de paiements de taxes par an
- Temps requis pour les formalités administratives
- Montant total des taxes en % des profits

### Les règles comptables

- Le système comptable
  - Les normes et les lois comptables
  - L'écart entre les normes nationales et les normes internationales (IAS/IFRS)
  - Informations comptables
- Les pratiques comptables
- La comptabilité par secteur d'activité
- Les obligations de publication

### Les taxes à la consommation

- L'ICMS
- Le taux standard et le taux réduit
- Les exemptions de taxe à la consommation
- Les modes de calcul et de déclaration
- Les autres taxes à la consommation

### Les taxes sur le revenu des personnes

- La distinction entre résident et non-résident
- Le taux standard :
  - Les déductions et les crédits d'impôt
  - L'imposition sur la richesse

### Les conventions de non double imposition

- Les pays concernés
- Les accords bilatéraux
- Les retenues à la source

### Les informations fiscales

#### Quiz

**Sanction de formation :** attestation de fin de formation.

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Pré-requis :** aucun

#### OBJECTIF :

- Comprendre l'application de la fiscalité et de la comptabilité au Brésil.

#### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en présentation PowerPoint avec vidéoprojecteur.
- Exercices sur des cas réels et/ou des cas fictifs.

#### DOCUMENT REMIS AUX STAGIAIRES :

- Dossier technique Fiscalité et la comptabilité au Brésil.

#### PUBLIC :

Directions internationales et financiers.

Formation dans les locaux de TAKEPORT ou en entreprise basée en IDF / Eure et Loir / Loiret

**Prix :** 1 790 €HT – 1 personne

**Prix :** 2 250 €HT – 2 personnes

Formation en entreprise basée sur les autres départements

**Prix :** 1 990 €HT – 1 personne

**Prix :** 2 750 €HT – 2 personnes

\*\*\* Tous les frais sont inclus. \*\*\*

#### SESSIONS :

Démarrage à tout moment de l'année, merci de nous contacter pour déterminer la date.

**Sanction de formation :** attestation de fin de formation.